

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRÉGUIER, LE 20 DÉCEMBRE 2023



PERSONNES ÂGÉES

LE DÉPARTEMENT ATTRIBUE UNE AIDE À L'INVESTISSEMENT DE 2,8 M€ POUR LA RÉHABILITATION DE L'EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER DE TRÉGUIER

Ce mardi 19 décembre, **Véronique Cadudal** visite le centre hospitalier de Tréguier et annonce l'attribution d'une subvention départementale de 2,8 millions d'euros suite à l'appel à projets d'aide à l'investissement des établissements pour personnes âgées.

« Le dispositif d'aide à l'investissement des établissements médico-sociaux PA-PH a été mis en place en 2021 et a été reconduit chaque année afin d'accompagner les structures dans leurs projets de travaux de construction et de rénovation. Cette année, nous avons choisi de subventionner les travaux de réhabilitation des résidences Anatole Le Braz et Paul le Flem de l'Ehpad du centre hospitalier de Tréguier pour un montant de 2,8 millions d'euros », rappelle **Véronique Cadudal**, vice-présidente du Département déléguée à l'Autonomie.

« L'aide du Conseil départemental va permettre à notre hôpital de proximité de poursuivre sa cure de jouvence. Les services Paul Le Flem et Anatole Le Braz ne répondaient plus aux besoins actuels et une rénovation était devenue indispensable. Les travaux qui seront réalisés permettront à nos résidents d'obtenir des conditions de vie optimales tout en garantissant à nos agents de meilleures conditions de travail », précise **Guirec Arhant**, maire de Tréguier

Le centre hospitalier de Tréguier dispose de 420 hébergements pour personnes âgées répartis en 4 résidences. Dans le cadre de l'appel à projets d'aide à l'investissement des établissements pour personnes âgées 2023, le centre hospitalier de Tréguier se voit attribuer une subvention départementale de 2,8 millions d'euros destinée à financer des travaux de réhabilitation de deux des quatre bâtiments, soit 140 places. Les résidences Anatole Le Braz et Paul Le Flem sont en effet des bâtiments anciens qui nécessitent une mise aux normes : dédoublement de chambres, création de salles de bain, réhabilitation thermique ou encore réaménagement des locaux communs. Les travaux seront effectués en site occupé pour un montant total de 9,7 millions d'euros.

LES MESURES DE SOUTIEN AUX EHPAD DU DÉPARTEMENT

Le Département intervient également en soutien aux établissements en difficulté depuis 2022 (et renouvelée en 2023) par l'intermédiaire d'une subvention exceptionnelle dotée d'une enveloppe de 1 million d'euros.

Il convient également de rappeler que l'État a récemment débloqué 7,7 millions d'euros pour les Ehpad costarmoricains, comme l'avait annoncé Aurore Bergé, à l'occasion d'un temps de travail avec Christian Coail et des élus départementaux le 2 novembre dernier.

En 2024, le Département va mobiliser près de 7,5 millions d'euros dans la révision des taux directeurs des établissements et structures qui interviennent dans les secteurs de l'hébergement pour personnes âgées et personnes en situation de handicap, de l'aide à domicile et de l'aide sociale à l'Enfance.



CONTACT PRESSE

Direction de la communication

Marion Sevenier

marion.sevenier@cotesdarmor.fr

02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83